

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MARS 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 10 Mars 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 20 Mars 2023 à 19 h 30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 – Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 – FAUCONET David	13 – CORTADE Thierry	20 – HAND Fabrice	
7 – PIAGET Chantal	14 – PITTNER Franck	21 – BRUAND Thierry	

Excusés : Philippe GOLEC (pouvoir à Thierry CORTADE) ; Lucie TEIXEIRA (pouvoir à Anne CONAND) ;

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 20-03-2023/14

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE ET LA COMMUNE DE MONTMELIAN POUR LES TRAVAUX SUR RESEAUX EU ET EP, AVENUE DE LA GONTRIE ET RUE FRANCOIS CIVEYRAC

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Dans le cadre de l'opération immobilière sur le secteur Marthot, des travaux sont à prévoir sur les réseaux d'assainissement, compétence intercommunale, et d'eau potable, compétence communale, avenue Pierre de la Gontrie et rue François Civeyrac.

La Communauté de communes et la Ville souhaitent se grouper pour réaliser ces travaux dans le double objectif, d'une part d'optimiser et maîtriser les coûts associés à cette opération et d'autre part, de mutualiser les interventions à effectuer sur le domaine public afin de minimiser les nuisances subies par les usagers.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la constitution d'un groupement de commandes à cet effet.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance
Jérôme NOUAIS



Le Maire
Béatrice SANTAIS



Délibération n°14/23 du Conseil Municipal du 20.03.2023 : autorisation de signature de la convention d'un groupement de commandes constitué entre la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la commune de Montmélian pour les travaux sur réseaux EU et EP. Avenue de la Gontrie et rue François Civeyrac